

Mémoire



Présentation

DESCRIPTION

Le mémoire comportera 100 à 150 pages et devra répondre aux exigences suivantes : l'étudiant devra y montrer l'originalité et l'intérêt du sujet, en faisant le point sur les connaissances acquises (bibliographie raisonnée et critique) le concernant. Il devra y présenter de façon pertinente la documentation disponible (répertoire des sources de première main) en justifiant les critères de sélection, ainsi que la méthode et les moyens de travail auxquels il a eu recours. Le mémoire devra faire état des outils conceptuels utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études asiatiques. Sa rédaction donnera lieu à un exposé dans le cadre de la Journée masterale, organisée au second semestre (pré-soutenance), ainsi qu'à une soutenance à l'issue de ce semestre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation